

TARIF COTISATION ANNUELLE - ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

- Droit d'inscription : 21,00 € par famille

MUSIQUE ou MUSIQUES ET THÉÂTRE : cursus complet, y compris les cursus avec dérogation inscrits au règlement pédagogique

<i>Cotisation annuelle</i>	Du 1er au 3ème membre d'une même famille, par personne,		À partir du 4ème membre d'une même famille
	Élève âgé de moins de 25 ans au 1er septembre de l'année scolaire d'inscription	Élève âgé de 25 ans au moins au 1er septembre de l'année scolaire d'inscription	
Montélimar-Agglomération Q. F. < 800	175,00 €	180,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. entre 800 et 1200	371,00 €	386,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. > 1200	519,00 €	529,00 €	gratuit
Hors Agglomération	742,00 €	757,00 €	gratuit

MUSIQUE : cursus sans cours d'instrument

<i>Cotisation annuelle</i>	Du 1er au 3ème membre d'une même famille, par personne	À partir du 4ème membre d'une même famille
Montélimar-Agglomération Q. F. < 800	120,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. entre 800 et 1200	223,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. > 1200	295,00 €	gratuit
Hors Agglomération	445,00 €	gratuit

THÉÂTRE, y compris un atelier vocal

<i>Cotisation annuelle</i>	Du 1er au 3ème membre d'une même famille, par personne	À partir du 4ème membre d'une même famille
Montélimar-Agglomération Q. F. < 800	120,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. entre 800 et 1200	295,00 €	gratuit
Montélimar-Agglomération Q. F. > 1200	445,00 €	gratuit
Hors Agglomération	592,00 €	gratuit

INSTRUMENT COMPLÉMENTAIRE (cursus musique) : 114,00 € / an

ACTIVITÉS PONCTUELLES (droits d'inscription seuls) : 21,00 € / an

LOCATIONS DE SALLES* :

20 € par jour (salle Le Tintamarre) – 10 € par jour (autres salles)

* pour les personnes extérieures au conservatoire (pas de droit d'inscription requis)